

HOFKENS (*Léon*), Gouverneur de province (Bruxelles, 13.10.1894 - Taintignies, 9.1.1972).

Léon Hofkens qui termina sa carrière coloniale en qualité de gouverneur de la province du Kasai en juillet 1948, l'avait commencée en juillet 1920.

Nanti d'un diplôme d'école normale, il exerça à Bruxelles la fonction d'enseignant, pendant six années avant de s'engager pour l'Afrique, dans le service territorial.

Sa carrière africaine n'eut pour champ d'action que deux régions congolaises: d'une part, celle du Kasai-Sankuru, d'autre part, celle du Bas-Congo. Le fait mérite dès l'abord d'être souligné. On sait que la stabilité ne fut guère le lot, au Congo belge, des fonctionnaires territoriaux. Cela était dû évidemment au va-et-vient des congés nécessaires en Europe (en règle tous les trois ans) qui obligeait à des remplacements fréquents. Cela fut imputable aussi, quoique dans une moindre mesure, au fait des personnes: goût du changement, adaptation inadéquate — pour quelque raison que ce fût — aux circonstances locales (le climat pouvait en être une) ou à la fonction, etc.

En ce qui concerne Léon Hofkens, il convient de noter que très certainement le facteur personnel d'instabilité ne joua pas, parce que, dans son cas, ce facteur était entièrement et volontairement dominé au profit du service.

C'est un premier trait qui caractérise l'homme: une conscience très haute des exigences de la fonction qui lui faisait toujours reléguer au second plan les préférences de goût ou de confort personnel. Bel exemple d'abnégation.

Voyons succinctement la courbe de sa carrière.

Il la commença en qualité d'agent territorial au territoire de Lodja (Sankuru). Dès son second terme, il est administrateur de Lusambo, puis de Dimbelenge, nouvelle circonscription qu'il lui incombe d'organiser; en 1927, il est commissaire de district-adjoint du Sankuru.

En 1931 s'ouvre pour lui une période de dix années au cours desquelles il exercera, dans le Bas-Congo, les fonctions de commissaire de district-adjoint d'abord (1931-1933), puis de commissaire de district-titulaire (1934-1941). Il a alors son point d'attache au chef-lieu, Boma. A son septième terme de Colonie (1941), le voici restitué aux régions de ses débuts, le Kasai-Sankuru et promu au niveau supérieur du commandement administratif: de 1941 à 1943, commissaire provincial de la province du Sankuru; de 1947 à mai 1948, gouverneur de la province du Kasai, laquelle englobe désormais, ensuite à une restructuration territoriale (1945), outre l'ancien district du Kasai (chef-lieu Luebo), celui du Sankuru (chef-lieu Lusambo) et celui du Lomami (chef-lieu Kabinda). Le siège de la nouvelle province est Luluabourg.

Carrière brillante assurément que celle de Léon Hofkens. Elle s'étala sur près de vingt-cinq ans de séjour effectif au Congo, entre sa vingt-sixième et sa cinquante-quatrième année. Mais l'épithète « brillante » appliquée à sa personne ne l'eût pas satisfait et sans doute l'eût-il accueillie d'un sourire indulgent. Car le « brillant » était ce qu'il recherchait le moins. Outre l'abnégation que nous avons signalée déjà, il est tellement évident pour tous ceux qui l'ont connu, même seulement un tant soit peu, que les qualités qui ressortaient dès l'abord de son contact avec autrui étaient la loyauté et la modestie. Loyauté que révélait instantanément la limpidité du regard, modestie qui frôlait un effacement parfois excessif

dans les hautes fonctions qu'il exerçait, qui n'en était pas moins pleine d'un charme séduisant. Il ne tirait aucun orgueil — ce qui eût été pourtant fort légitime — de ce qu'il s'était fait entièrement lui-même, de ce que sa carrière, partie de l'échelon d'agent du cadre territorial pour atteindre au commandement supérieur d'une province, il ne la devait qu'à sa force de caractère, à son impeccable droiture, à son effort personnel d'étude et de culture. La formation qu'il avait reçue de la modeste école normale l'y aida certainement: il y avait acquis la notion d'une application méthodique minutieuse et consciencieuse, s'accrochant à l'observation des faits et des hommes; il en avait gardé une sorte de fraîcheur d'âme qui le servit le plus efficacement pour comprendre — et pour aimer — la vivante spontanéité des Bantous. Mais au-delà de cette formation, il eut et il cultiva jour après jour, au long des années, un goût du travail approfondi et une volonté qui, pour être douce et sans éclat, n'en était pas moins forte et continue. Visiblement la seule satisfaction qu'il poursuivait était là, dans le labeur quotidien pour toujours mieux comprendre — et mieux aimer — afin d'améliorer, non par bonds retentissants et précaires, mais petit à petit, par aménagements successifs, les situations qui appelaient sa sollicitude.

Il avait l'intelligence lucide et ferme, une manière d'approcher choses et gens avec, osons-nous dire, une humanité souriante qui inclinait immédiatement ses interlocuteurs à la confiance. Son regard loyal, discrètement interrogateur posé sur eux, les incitait à la sincérité, à l'exposé tranquille de leurs vœux ou de leurs doléances. Ainsi fit-il merveille partout où il passa, pour un ordre paisible et des dispositions à l'espérance, à l'abandon de toute appréhension, à la collaboration de tous, Noirs et Blancs, dans l'œuvre commune d'humanité.

Mais cette douceur et cette modestie du comportement n'excluaient en aucune manière la fermeté dans le commandement, la netteté des décisions. Il savait écouter longuement, patiemment. Il savait aussi conclure sans ambiguïté. Sa parole était précise et concise. Il ne la prodiguait pas. Il ne la voulait qu'utile et bienfaisante. L'amélioration du sort des indigènes était au cœur de ses préoccupations. Il y reconnaissait son premier devoir en tant que chef territorial. Il avait, au surplus, gardé de ses activités de jeune broussard, dans les forêts du Sankuru, une attirance de sympathie profonde pour les populations à la vie desquelles il avait été si étroitement mêlé.

Cette sympathie et cet élan, pour n'avoir plus à s'exercer de manière aussi directe quand il eut atteint les échelons élevés de l'administration, demeuraient cependant son stimulant intérieur le plus agissant. Il avait, d'ailleurs, un penchant personnel pour les petits, pour les plus faibles. C'est ainsi encore qu'il s'appliqua, dans la province du Kasai (notamment), à soutenir l'effort des colons européens parce qu'il comprenait et ressentait ce que pouvait avoir d'incertain leur position économique et parce qu'il appréciait le courage de leur aventure.

Et pourtant, ce qu'il fut essentiellement, ce qui nous paraît avoir marqué le plus vigoureusement sa personnalité, c'était sa conscience délicate et exigeante de représentant de l'intérêt général. De ce côté, il ne composait pas. Aucun sentimentalisme, aucune pression extérieure, aucune appréhension de « ce qui s'en suivra » ne pouvaient le faire dévier de sa conviction et de sa décision, quand cet intérêt général était en cause à ses yeux. Et il liait aux requêtes de cet intérêt, avec un scrupule peut-être un peu inquiet, celles de la discipline du corps des fonctionnaires.

Disons en conclusion que le gouverneur Léon Hofkens joignait à une grande délicatesse morale, à un contrôle de lui-même exceptionnel, des qualités intellectuelles remarquables d'étude patiente, d'observation précise, de compréhension profonde.

Il fut un homme d'une parfaite unité intérieure. Sa loyauté, sa continuité dans l'effort, la modération de son tempérament en faisaient un serviteur de l'Etat exemplaire.

20 novembre 1972.

[M.V.]

A. Gille.